E&D
ÉDUCATION & DEVENIR
Groupes de liaison, de réflexion et de propositions

Qu'est-ce qu'un élève ?

www.educationetdevenir.fr

Cahier d'Éducation & Devenir - Numéro 25 - Septembre 2015

SOMMAIRE

Problématique ..... p. 03

Une impossible définition ..... p. 06

Qu'est-ce qu'un élève ? Une impossible définition, **Vincent Bongrand** ..... p. 07

Pour en finir avec « l'élève », **Paul et Dominique Robert** ..... P. 13

On ne naît pas élève, on le devient, **Geneviève Pezeu** ..... p. 17

Le mauvais élève, **Vincent Bonniol** et trois autres auteurs ..... p. 26

Chacun à sa place, **Jean Michel Zakhartchouk** ..... p. 32

Qu'est-ce que l'élève ? **Eric Favey** ..... P. 40

L'accompagnement de l'élève au quotidien ..... p. 47

Quels élèves souhaitent la plupart des professeurs ? **Dominique Raulin** ..... p. 48

Relation éducative éthique et responsable, **Nathalie Mikailoff** ..... p. 51

L'expérience de la classe préparatoire, **Cédric Laheyne** ..... p. 64

Que devient l'élève dans une discussion
à visée démocratique et philosophique ? **Michel Tozzi** ..... p. 73

Quel espace de parole pour les élèves ? **Sylvie Condette** ..... p. 78

L'élève connecté, **Stéphanie De Vansay** ..... p. 87

La construction de l'élève : une responsabilité partagée ..... p. 89

Donner la parole aux élèves : les mésaventures
de l'apprentissage de la démocratie à l'école, **Françoise Clerc** ..... p. 90

Les élèves, l'école, la société, **Georges Felouzis** ..... p. 100

Faire de l'école un lieu pour apprendre, **André Giordan** ..... p. 107

Les internats d'excellence ?
Un nouveau rapport à l'adolescent, **Audrey Boulin** ..... p. 117

L'élève que j'ai été, le professeur que je fus, **Henri Salvayre** ..... p. 122

Ni fait, ni à faire, **Vincent Lorius** ..... p. 128

Conversation avec **Alain Bouvier** ..... p. 133

Education & Devenir
N° SIRET 38010107100047
Code APE/NAF 913E

Siège social :
35 rue du Puits Fouquet - 76113
SAHURS

Présidente :
Marie-Claude Cortial
presidente.ed@gmail.com

Secrétariat général :
Monique Rollin
José Fouque
4, rue René Cassin
13620 Carry le Rouet
secretairegeneral.ed@gmail.com

Trésorier :
Jean-François Delporte
Lycée Les Bruyères
76300 Sotteville Lès Rouen

Site : http://www.educationetdevenir.fr

Coordonnateur des Cahiers :
Jérôme Gannard

Responsables du Cahier N° 25
Cathy Marret
José Fouque

Mise en page et graphisme :
José Fouque
Monique Rollin

Que devient l'élève dans une discussion à visée démocratique et philosophique (DVDP) en classe ?

Michel Tozzi, Professeur de philosophie

Depuis plus de vingt ans dans la Cité (Par exemple cafés philo depuis 1992, ateliers philo dans des Universités populaires depuis 2002 etc.) et plus de quinze ans à l'école primaire, en Segpa etc., se sont développées en France de nouvelles pratiques philosophiques (NPP)[1]. Il s'agit moins comme dans la philosophie académique d'enseigner des théories ou des systèmes philosophiques, que d'apprendre à philosopher, et ce dès le plus jeune âge.
En quoi une telle perspective peut modifier en classe le rôle et le statut de l'élève ? Tel est l'objet de cet article…

I) Qu'est-ce qu'une discussion à visée démocratique et philosophique (DVDP) ?

Parmi les différentes méthodes d'apprentissage du philosopher mis en œuvre en France[2], nous présentons le dispositif que nous avons initié avec Alain Delsol et Sylvain Connac depuis les années 2000, et auquel nous avons formé plusieurs promotions de professeurs d'école.
Elle articule étroitement deux éléments, une double visée, démocratique et philosophique :

1. Un dispositif à visée démocratique, inspiré par la pédagogie coopérative et institutionnelle, avec répartition entre les élèves de plusieurs rôles (président de séance, reformulateur, synthétiseur, discutants, observateurs…) ; et des règles de prise de parole (tour de parole donnée dans l'ordre à celui qui lève la main, priorité à celui qui n'a pas encore ou peu parlé, perche tendue aux muets, droit de se taire…).
2. Des exigences intellectuelles portées par le maître, qui accompagne la discussion par des interventions ciblées sur la mise en œuvre de processus de pensée : définitions de notions, élaborations de concepts en extension à partir d'exemples/contre exemples, et en compréhension par construction d'attributs, notamment à partir de distinctions conceptuelles (processus de conceptualisation) ; questionnement de ses opinions et de celle d'autrui, de leur origine, présupposés, conséquences (processus de problématisation) ; formulation d'hypothèses de réponse, d'arguments rationnels justifiant des thèses et des objections (processus d'argumentation).

Le maître accompagne en animateur la réflexion collective du groupe, constitué en communauté discursive de recherche, au sein d'un cadre réglé, une atmosphère sécurisée et confiante, une éthique communicationnelle et une rigueur cognitive.

II) Des élèves en situation de responsabilité et d'initiative

Le caractère démocratique du dispositif confère aux élèves l'exercice de rôles à la fois différents mais

complémentaires entre eux, car le dispositif forme système, même s'il peut (et doit) être adapté au contexte et au style de chaque enseignant :

- Le président répartit la parole selon des règles : donner la parole à ceux qui lèvent la main par ordre d'inscription, avec priorité à ceux qui ne se sont pas exprimés ou se sont moins exprimés que d'autres ; il tend au bout d'un moment la perche aux muets, mais ceux-ci ont le droit de se taire (ce qui paradoxalement favorise leur participation…) ; il gère la forme de la communication, régule les processus socio-affectifs (il peut exclure après avertissement un « gêneur ») ; il ne participe pas à la discussion, pour être tout attentif à la forme, et ne pas profiter de son pouvoir de « chef de la parole : celui-ci est de donner non arbitrairement le pouvoir de la parole à d'autres ; il peut à la fin faire un tour de table des « muets », et des coanimateurs; il ouvre et ferme la séance selon le temps convenu préalablement avec l'enseignant ; de même il gère le reformulateur en lui donnant la parole à + x minutes.
- L'élève reformulateur, à la demande de l'enseignant, redit ce qui vient d'être dit par un camarade : il apprend à écouter, à comprendre ce qu'il a entendu, à le redire comme s'il était un autre. Il ne participe pas à la discussion, exclusivement centré sur l'écoute des autres, avec une exigence intellectuelle de compréhension, et une exigence éthique de fidélité. Président et reformulateur sont introduits dès la grande section de maternelle.
- L'élève synthétiseur, reformulateur à moyen terme, écoute et essaye de comprendre, note ce qu'il a compris, et renvoie au groupe lorsque le président le lui demande ce qu'il a retenu à partir de ses notes. Il ne participe pas à la discussion, car il a déjà un travail complexe à faire. Il peut y avoir aussi un scribe qui écrit les idées essentielles au tableau, et les relit à la fin. Et aussi deux journalistes qui prennent des notes sans participer oralement, puis les confrontent à froid, font un petit texte de synthèse qu'ils tapent à l'ordinateur, corrigé linguistiquement par le maître, et distribué la semaine d'après. Cette fonction n'est introduite qu'à partir du CE1, quand les élèves peuvent écrire.
- Les élèves discutants doivent essayer de participer oralement au débat ; exprimer leur point de vue en le justifiant, émettre des objections fondées et répondre à celles qu'on leur fait, faire évoluer leur point de vue en fonction des échanges (préciser, nuancer, voire changer d'avis) ; mais aussi (plus difficile) faire avancer de manière constructive la discussion, en (se) posant des questions, en définissant des notions, en faisant des distinctions, en amenant des exemples ou contre exemples etc.
- Les élèves observateurs (introduits en CM1-CM2), ont pour fonction de prélever des informations précises pour prendre conscience de ce qui se passe, sur des domaines distincts : observation d'une fonction précise pour s'y préparer, en comprenant son cahier des charges, les difficultés à l'exercer, les moyens d'y parvenir ; observation du réseau démocratique de la communication dans le groupe : qui parle (ou pas), et combien de fois dans le groupe ? Observation des processus de pensée (c'est le plus difficile) : donner des exemples de questions posées par les élèves dans la discussion, de tentatives de définition, de distinctions entre les mots-notions, de thèses énoncées, d'arguments qui prouvent ou qui objectent… Ces observations d'ordre divers servent ensuite à l'analyse du débat.
- Chaque fonction développe des compétences précises : le président apprend la capacité sociale à donner démocratiquement la parole dans un groupe ; le reformulateur à pénétrer dans la vision du monde d'autrui par une écoute cognitive fine ; le synthétiseur à être la mémoire collective d'un groupe ; le discutant à oser une intervention publique, élaborer sa pensée dans la confrontation à l'urgence d'une altérité plurielle, et (plus difficile) à contribuer à l'avancée collective d'un débat ; l'observateur à se distancier de son implication dans un groupe pour obser-

ver son fonctionnement ou ses processus de pensée. D'où l'intérêt que ces fonctions tournent au cours des séances pour que chacun élargisse sa palette de compétences, dont on retrouve une bonne partie déclinée dans le socle commun.

- L'exercice d'un rôle précis, pour lequel on est volontaire ou/et étayé par le maître, donne une responsabilité devant soi-même, la classe et le maître, qui fait ainsi confiance dans la capacité de l'élève à le tenir. Les élèves prennent d'ailleurs le plus souvent très au sérieux ce « métier » qui leur est dévolu, et ce d'autant plus qu'il est nécessaire au bon fonctionnement global du groupe et de son activité.
- Le caractère démocratique de la discussion, garanti par le président de séance qui veille à l'application des règles des échanges, et supervisé par le maître, prend tout son sens quand les élèves (c'est aussi l'enjeu de l'apprentissage) jouent le jeu de leurs cahiers des charges respectifs, et d'une confrontation sociocognitive exigeante, mais apaisée.
- La phase métacognitive qui, dans le dispositif, suit la discussion, a pour objectif de verbaliser la mise en œuvre de chacune de ces fonctions (et d'abord celle des co-animateurs : président, *reformulateur,* synthétiseur), afin de les analyser, de les expliciter davantage (en précisant ou modifiant le cahier des charges), de comprendre les éléments de dysfonctionnement, et de (se) faire des suggestions et propositions pour améliorer les pratiques.
- Au travers de « méthodes actives » qui rendent l'élève acteur de ses apprentissages, et de la *didactisation* d'un « débat démocratique », il y a là un objectif politique : apprendre aux élèves à débattre démocratiquement, à devenir citoyens, car le débat est constitutif de la vie démocratique, qu'il faut fortement étayer à l'école dans cette période d'effritement du lien social et de crise du politique et de l'espace public de discussion.

III) Des élèves dans une posture réflexive

Mais dans ce dispositif, il ne s'agit pas comme dans le « quoi de neuf ? » d'instaurer un espace de libre parole, en donnant à chacun un espace verbal sur le mode narratif, car il s'agit d'échanges et de réflexivité ; ni comme dans le « conseil coopératif » d'accompagner psycho-sociologiquement le groupe pour l'aider à résoudre ses conflits et réparer des outrages ; ni encore de débattre collectivement pour prendre des décisions (on ne vote pas pour savoir si la vie a un sens).

Il s'agit d'un groupe de réflexion sur les problèmes posés à la condition humaine ; d'un groupe-classe institué en " communauté de recherche " : des élèves s'engagent dans le projet d'approfondir collectivement un problème difficile à résoudre, qu'ils ont souvent eux-mêmes posés à partir d'une boite à questions ou de la lecture d'un album ou d'un mythe ; chacun donnant à sa parole un statut d'hypothèse à interroger pour vérifier sa pertinence. Car en philosophie, la vérité de la pensée, contrairement à la légitimité d'une décision, n'est pas de l'ordre du nombre ou du vote, mais de la qualité du " meilleur argument " (Habermas), par lequel l'obéissance à la raison apparaît comme une liberté, et non comme une soumission à quelqu'un qui nous aurait (con-)vaincu. Et l'on a besoin de tous les *discutants*, car la question traitée est toujours complexe.

La pratique philosophique de la problématisation, de la conceptualisation et de l'argumentation à visée universalisante, affine de ce fait la qualité du débat démocratique, par la double exigence de la rigueur intellectuelle et de l'" éthique communicationnelle " (respecter et écouter l'autre, chercher à comprendre sa part de vérité, avoir besoin de ses propositions et objections pour asseoir sa propre pensée). Utile garde-fou contre les trois tentations de toute démocratie : le simple échange des opinions sans recherche d'un fondement rationnel et partageable (doxologie), l'art de vaincre autrui par la parole sans souci de la vérité (sophistique), l'alignement sur les idées des plus nombreux pour obtenir leurs suffrages (démagogie).

L'élève est donc ici considéré comme un « apprenti philosophe », dont on postule « l'éducabilité philosophique », et qui prend statut d'« interlocuteur valable » (J. Lévine), en tant que petit d'« homme » concerné par les grands problèmes posés à l'humanité. C'est pourquoi on parle de lui comme d'un enfant, plus que comme d'un élève : parce qu'il est un homme appelé à grandir en humanité par la pratique de la réflexion individuelle et collective.
Ces discussions, les élèves en redemandent, parce qu'ils ont choisi les questions en discussion (ce qui résout le problème de la motivation) ; et aussi parce que ce sont des questions existentielles, essentielles pour eux (ex : les avantages et les inconvénients de grandir), celles de tous et de chacun, ce qui crée une cohésion sociocognitive (une « socialisation philosophique »), et donc psychosociale dans le groupe. Des effets de « *renarcissisation* » sur les élèves en difficulté scolaire sont d'ailleurs souvent constatés, quand des adolescents qui se sentent nuls reprennent confiance par et dans une DVDP dans leur parole et leur pensée, en développant un « langage intérieur » (J. Lévine), propice à un contact meilleur avec soi et autrui.

IV) Des élèves « citoyens réflexifs »

Dans la DVDP, la philosophie est mise en perspective démocratique : apprendre à chacun à philosopher. Mais la démocratie est mise aussi en perspective philosophique : non pas seulement exercer son droit d'expression, mais un devoir de conceptualisation et d'argumentation. L'élève s'y exerce à la fois à discuter et réfléchir : discuter tout en réfléchissant, et réfléchir par et dans la discussion. Il développe des exigences démocratiques dans la discussion : savoir écouter, respecter l'autre dans sa parole, sa pensée, sa personne, exprimer ce qu'il pense, se confronter à la différence, bref pratiquer une « éthique *discussionnelle* » Et des exigences réflexives : savoir ce dont on parle en définissant des notions, valider rationnellement un point de vue, justifier une objection…
C'est indispensable dans une société pluraliste et multiculturelle, où il faut, dans un relativisme ambiant, savoir pourquoi on pense ce que l'on pense, et comment se situer avec clairvoyance par rapport aux idées des autres, tout en restant ouvert à l'évolution de sa propre pensée.
L'enjeu politique, c'est de contribuer à l'éducation d'une « citoyenneté réflexive » dans un « espace public scolaire de discussion », sur fond d'une « laïcité de confrontation » (Ricœur), et non d'indifférence à la différence.

Conclusion

Dans la DVDP, l'élève est un enfant ou un adolescent autant qu'un élève, car il se pose les questions d'un petit d'homme qui veut grandir par la réflexion sur les « grandes questions ». Il est un interlocuteur valable, car tout (petit d') homme a sa vision propre du monde, qu'il a le droit d'exprimer (c'est juridiquement garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant), et qu'il a intérêt à confronter avec d'autres pour l'approfondir, dans un lieu ad hoc, à la fois bienveillant et exigeant. Il fait l'apprentissage, dans et par la discussion, ses fonctions et ses règles, d'un débat démocratique, exerçant par là une « citoyenneté à hauteur d'école ». Il est aussi un « apprenti-philosophe », faisant l'apprentissage du philosopher par la réflexion en groupe.
Ce qui sous-tend ces différentes postures, c'est chez lui – comme chez le maître – un « bougé » :
- de la relation à la parole (active, dialogique, engagée), qui est ici un droit, y compris de se taire, mais avec des devoirs de rigueur parce j'exprime une pensée ;
- de la relation au savoir (non dogmatique), parce que je développe une « culture de la question », non de la réponse (qui a dans la discussion statut d'hypothèse plus que de thèse), toute affirmation pouvant être (ré)interrogée et contredite ;
- de la relation au pouvoir (participatif), puisque l'autorité est non monopolisée mais distribuée par le maître dans des fonctions (ex : je suis par délégation chef de la parole, ou mémoire du groupe), et

qu’une partie de l’autorité est déléguée au dispositif, son organisation et ses règles.

Notes

1. Pour avoir un aperçu de l’ensemble de ces pratiques, voir mon ouvrage Nouvelles pratiques philosophiques – Répondre à une demande sociale et scolaire de philosophie, Chronique Sociale, 2012. On peut aussi consulter gratuitement mon site : www.philotozzi.comLa revue Diotime en rend régulièrement compte depuis 1999 : www.educ-revues.fr/diotime
2. Pour un aperçu des différentes méthodes utilisées, voir sur mon site l’article :
« Comparaison entre les méthodes de philosophie avec les enfants ».
Site (articles gratuitement téléchargeables) : www.philotozzi.com